

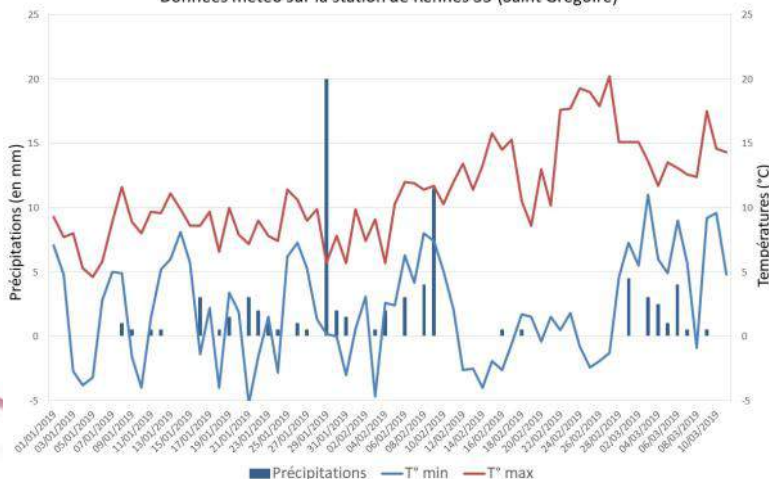
En Bref

Pollinisateurs	Prise en compte indispensable de la protection des pollinisateurs Note nationale abeilles et pollinisateurs	
Colza	Méligèthe crucifères ●	Evolution rapide des stades et apparition des premières fleurs. Observations sur les plantes mais stagnation du nombre d'individus par plante liée aux conditions climatiques défavorables aux vols ces derniers jours. Maintien de conditions climatiques défavorables aux vols dans les prochains jours et fort développement des colzas. Maintenir une vigilance dans les parcelles les moins avancées.
	Charançon tige colza ●	Fin du risque.
Céréales	Reprise des observations	
	Piéti-verse	Facteurs à prendre en compte pour l'évaluation du risque piéti-verse : <ul style="list-style-type: none"> Sensibilité variétale : facteur déterminant - risque nul pour les variétés de note 5 et plus Rotation Type de sol Facteur climatique (risque donné par TOP) Risque climatique (TOP) : <ul style="list-style-type: none"> Semis du 25/10 : risque faible à moyen Semis du 15/11 : risque faible à moyen Appliquer la grille de risque à partir du stade « épi 1 cm ».
Lin	Septoriose ●	Premiers signalements. Surveiller la progression des symptômes sur les étages supérieurs.

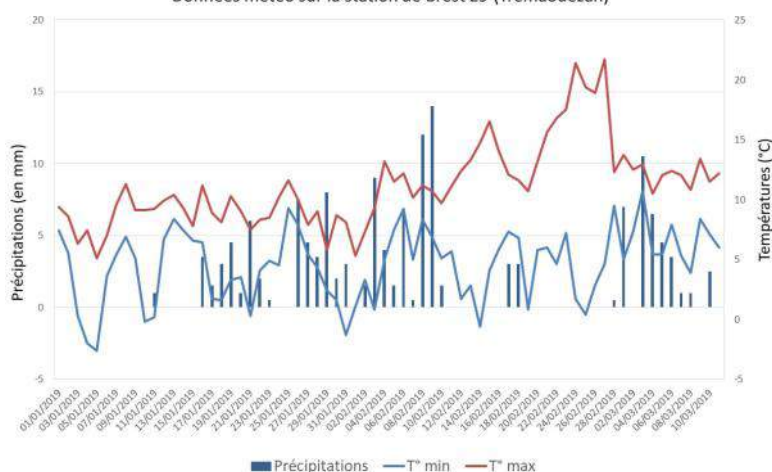
Légende des risques : Risque faible ● Risque moyen ● Risque fort ●

Météo

Données météo sur la station de Rennes 35 (Saint Grégoire)



Données météo sur la station de Brest 29 (Trémaouézan)



Représentations graphiques indiquant la pluviométrie journalière (histogramme), les températures minimales (courbe bleue) et les températures maximales (courbe rouge) entre le 1er janvier et le 11 mars 2019 pour les villes de Rennes (35) et Brest (29).

Source : Demeter

Nouvelle note nationale, corédigée par la DGAL, l'APCA, l'ITSAP :

Les abeilles, des alliées pour nos cultures, protégeons-les !

[Note nationale abeilles et pollinisateurs_2018_pdf](#)

Rappel des principales consignes pour la protection des abeilles :

En présence de fleurs dans les parcelles, il est important de respecter les bonnes pratiques pour protéger des insectes pollinisateurs.

- **N'intervenir sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

- Dans les situations proches de la floraison, sur colza, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13 °C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

- Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.

- Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinolde en premier.

- Afin d'assurer la pollinisation, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements.

- Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.

Pour plus de précisions, vous pouvez également consulter le lien suivant :

[Les abeilles butinent - Protégeons-les](#)

COLZA

41 parcelles suivies cette semaine (Côtes d'Armor : 16, Finistère : 7, Ille-et-Vilaine : 9, Morbihan : 9).

Stades

Stade moyen : E (Boutons séparés. Les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie).

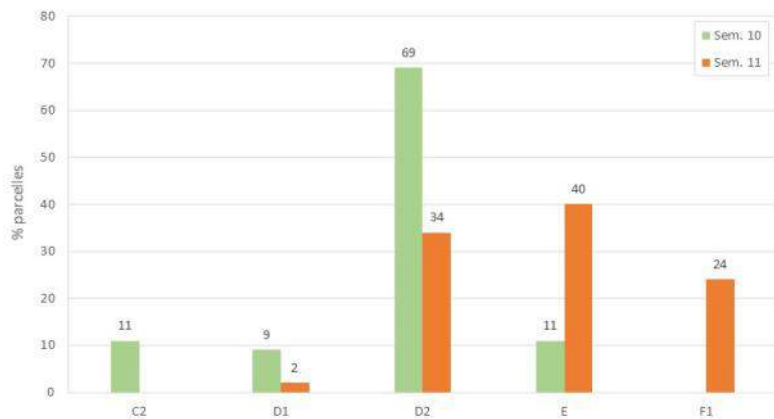
Stade minimum : D1 (Boutons séparés. Les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie).

Stade maximum : F1 (Premières fleurs ouvertes).



E : stade majoritaire

Source : Terres Inovia



Répartition des parcelles suivies selon leur stade

Ravageurs

Méligèthes

Observations issues des parcelles du réseau :

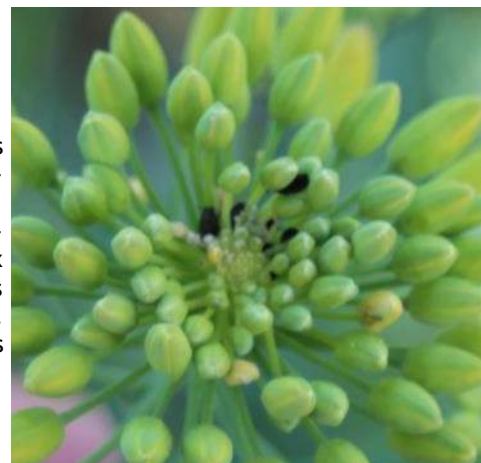
Résultat des piégeages : sur 28 cuvettes relevées, des méligèthes ont été piégés dans 20 cuvettes (71% des cuvettes relevées) avec en moyenne 19 individus piégés. Les méligèthes sont régulièrement relevés dans les cuvettes.

Observation sur plantes : sur 39 parcelles observées, des méligèthes ont été vues dans 32 parcelles (82% des parcelles) avec en moyenne 1 individu par plante (de 0.1 à 4 ind./pl.). Les niveaux de population restent faibles pour le moment au vu des conditions climatiques de ces derniers jours (précipitations fréquentes et vent). Aucune parcelle n'a atteint le seuil indicatif de risque. Dans les parcelles où une variété précoce à la floraison a été semée avec la variété d'intérêt, les méligèthes sont plus fréquents sur cette variété.

Période et seuil indicatif de risque :

D1 (boutons accolés) à E (boutons séparés).

Seuil en fonction du stade de développement de la culture et de sa vigueur :



Méligèthes sur boutons floraux
Source : Fredon Bretagne

Etat du colza	D1 (boutons accolés)	E (boutons séparés)
Colza sain et vigoureux, conditions pédoclimatiques favorables aux compensations	Compensation de la culture par émission de nouveaux organes. Reporter la décision d'intervenir ou non au stade E	6 - 9 méligèthes par plante
Colza peu développé et/ou situé en conditions défavorables aux compensations (parcelles ou zones hydromorphes, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, agressions antérieures mal maîtrisées)	1 méligèthe par plante	2 - 3 méligèthes par plante

Modèle de prévision :

D'après le modèle de prévision Expert, consultable sur le site de Terres Inovia qui permet de mettre en alerte vis à vis du risque des ravageurs au printemps, les vols sont réalisés à 60% pour l'ensemble de la région. Les conditions climatiques sont défavorables aux vols dans les jours à venir.

Analyse de risque :

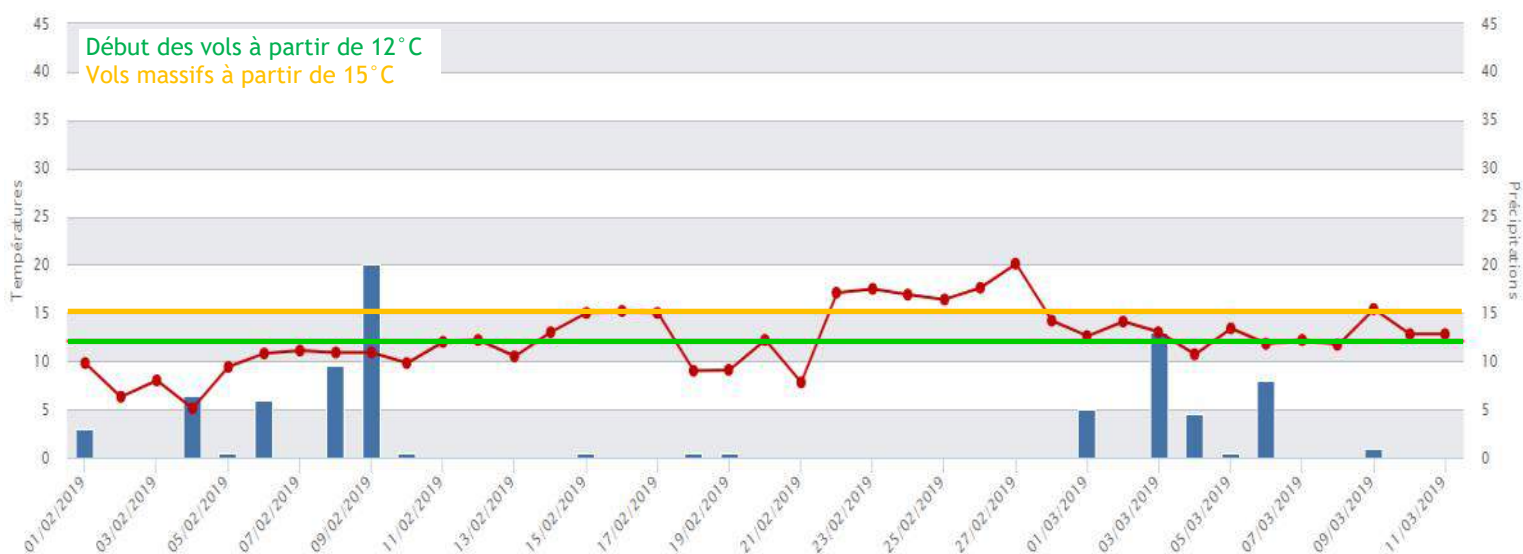
25% des parcelles sont sorties de la période de sensibilité à ce ravageur. Dans les parcelles signalées, le stade de la variété précoce à la floraison en association à une variété d'intérêt est régulièrement le stade « F1 » et les méligèthes sont beaucoup plus fréquents sur cette variété. Stagnation de la population de méligèthes sur les plantes étant donné les conditions climatiques de ces derniers jours. Beaucoup de parcelles présentent un bon état végétatif (moins sensible aux attaques de méligèthes).

Les conditions climatiques prévues pour les prochains jours restent défavorables aux vols des méligèthes.

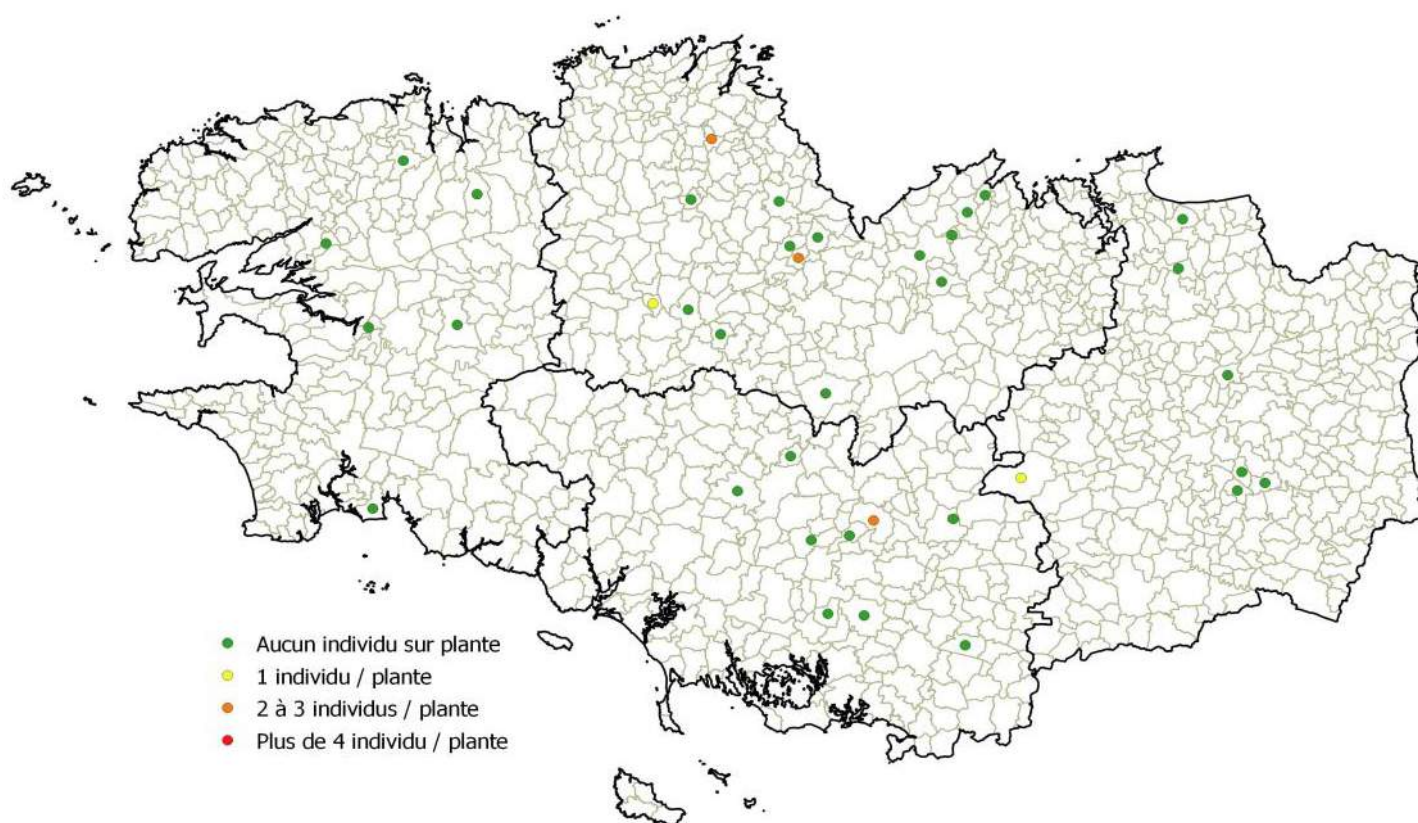
Maintenir une surveillance sur les parcelles les moins avancées et celles présentant un mauvais état végétatif (colzas chétifs, stressés, ayant subi des attaques de larves d'altises d'hiver,..).

Risque **faible**.

Données météorologiques pour la station d'Essé (dpt. 35) pour la période du 01/02/19 au 11/03/19 (source : Demeter)



Observation du nombre de méligèthes par plante (12-03-19)



Charançon de la tige du colza

Observations issues des parcelles du réseau :

Résultats des piégeages : sur 38 parcelles observées, des charançons ont été piégés dans 3 cuvettes (8% des cuvettes relevées) avec en moyenne 1.3 charançon par cuvette (de 1 à 2 individus piégés).

Période et seuil indicatif de risque :

De C2 (entre-nœuds visibles) à E (boutons séparés).

Le risque est avéré lorsque l'on conjugue la présence de tige tendre et la présence de femelles aptes à la ponte (condition liée aux températures : dans un contexte climatique normal, 8 à 10 jours après des arrivées significatives dans les parcelles).

Analyse de risque :

Fin des piégeages. Conditions climatiques défavorables aux pontes.

Fin de la période de sensibilité pour 65% des parcelles du réseau.

Dans les parcelles, des charançons de la tige du chou ont été également piégés dans 4 parcelles, avec en moyenne 1.8 charançon par cuvette (de 1 à 4 individus). Ce charançon n'est pas nuisible pour la culture.

Autres signalements

- Quelques symptômes de maladies foliaires **sans conséquence** ont été signalés sur les feuilles basses :
 - ⇒ **Alternaria** : un cas signalé dans le Morbihan (Bignan) : 5% des plantes touchées (variété : ES Mambo).
 - ⇒ **Cylindrosporiose** : deux parcelles signalées avec 5% (DK Exlibris) et 10% (variété : DK Expertise) des plantes touchées respectivement en Ille-et-Vilaine (Domloup) et dans le Morbihan (Elven).
 - ⇒ **Pseudocercospora** : deux parcelles signalées avec 25% et 2% des plantes touchées respectivement dans le Finistère (Fouesnant) et dans les Côtes d'Armor (Lamballe).
 - ⇒ **Mycosphaerella** : un cas signalé dans le Morbihan (Bignan) : 10% des plantes touchées (variété : ES Mambo).
 - ⇒ **Phoma** : un cas signalé dans le Morbihan (Bignan) : 55% des plantes touchées (variété : ES Mambo).

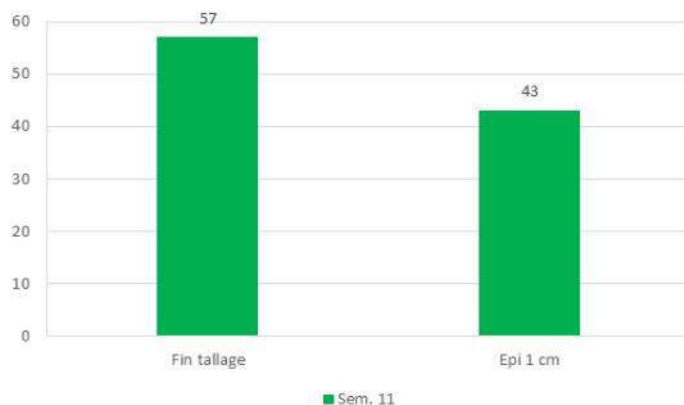
CEREALES

30 parcelles suivies cette semaine (Côtes d'Armor : 11, Finistère : 0, Ille-et-Vilaine : 5, Morbihan : 14).
23 parcelles de blé, 7 parcelles d'orge

Stades

Stade moyen : Fin tallage

Les parcelles sont saines. Quelques symptômes de septoriose sur blé et d'helminthosporiose sur orge ont été observés sur les feuilles les plus basses. Cela ne présente aucune nuisibilité pour l'instant.



Répartition des parcelles suivies selon leur stade

Maladies

Piétin-verse

Période et seuil indicatif de risque :

De Epi 1 cm à 2 nœuds
30% des tiges atteintes.

Modèle de prévision TOP (Arvalis): simulations du risque climatique de la semaine

Ce modèle de prévision utilise la pluie et les températures journalières à partir de la date de semis et est basé sur une situation agronomique sensible.

Département	Station météorologique	Semis du 25/10	Semis du 15/11
56	Ploërmel	Risque faible	Risque faible
56	Lorient	Risque moyen	Risque faible
22	Rostrenen	Risque faible	Risque faible
22	Trémuson	Risque moyen	Risque moyen
29	Brest	Risque moyen	Risque moyen
29	Quimper	Risque moyen	Risque faible
35	Rennes	Risque moyen	Risque faible
35	Noé blanche	Risque faible	Risque faible

Si le risque climatique est faible (indice < 30) on renseignera « -1 » dans la grille, « 1 » s'il est moyen (30 < indice < 45) , « 2 » s'il est fort (indice > 45).

Grille d'évaluation du risque agronomique de piétin-verse sur blé (version 2017)

Le risque piétin-verse dépend de plusieurs critères :

- la variété (si notes GEVES supérieure ou égale à 5 aucun traitement spécifique n'est nécessaire : encadré vert ci-dessous). Le risque est principalement présent pour les variétés sensibles (notes 1 ou 2) semées tôt,
- Le type de sol et le potentiel infectieux du sol (fréquence de retour du blé, travail du sol),
- le climat : pluviométrie et température douce pendant l'automne et l'hiver (évaluation du risque climatique avec le modèle de prévision TOP).

Grille d'évaluation du risque piétin-verse :

Effet variétal	<input type="text"/>	Risque final / conseil associé
Tolérance variétale		0
Note CTPS >= 5		risque FAIBLE
Note CTPS 1 ou 2		1
Note CTPS 3 ou 4		Aucune intervention n'est requise
		2
		3
		4
		5
Potentiel infectieux	<input type="text"/>	
Précédent		
Blé	1	
Autre	0	
Travail du sol		
Labour	1	
Non labour	0	
Milieu physique	<input type="text"/>	
Type de sol :		
Limons battants, Limons battants hydromorphes	2	
Limons non battants	1	
Sables sains, Marais, Sables limoneux/granite	0	
Effet climatique	<input type="text"/>	
Effet année issu du modèle TOP		
Indice TOP inférieur à 30	-1	
Indice TOP entre 30 et 45	1	
Indice TOP supérieur à 45	2	
Score de risque final	<input type="text"/>	
		6
		7
		8
		9
		10
		risque MOYEN :
		Observation conseillée et traitement si plus de 35% de tiges touchées ou si présence de la maladie sur la parcelle les années passées
		risque FORT :
		Traitement conseillé

ARVALIS-Institut du végétal 2017

Echelle de résistance des variétés de blé au piétin-verse

SENSIBLES		MOYENNEMENT SENSIBLES			TOLERANTES	
Note 1	Note 2	Note 3-4			Note 5 et plus	
SOLINDO CS	ANNECY	ADRIATIC	FANTOMAS	MONTECRISTO CS	ADVISOR	LG ARMSTRONG
	APACHE	AIGLE	FILON	MUTIC	ALBATOR	LYRIK
	AREZZO	ALIXAN	FORCALI	ORLOGE	ALLEZY	MAORI
	ARKEOS	AMBOISE	FOXYL	PASTORAL	ATTLASS	MORTIMER
	ATTRAKTION	APRILIO	FRUCTIDOR	PIBRAC	BOREGAR	RENAN
	BERGAMO	ARMADA	GEDSER	REBELDE	DESCARTES	RGT CYCLO
	CALABRO	ASCOTT	GRAINDOR	RGT CESARIO	FLWOR	RGT PULKO
	COSTELLO	AUCKLAND	HYBELLO	RGT CYSTEO	GEO	RGT VELASKO
	FAUSTUS	BAROK	HYNVICTUS	RGT FORZANO	GHAYTA	SCENARIO
	GALIBIER	BIENFAIT	HYPODROM	RGT LIBRAVO	GRAPELI	SOPHIE CS
	GONCOURT	CALUMET	ILUCO	RGT TEKNO	HYBERY	SORTILEGE CS
	GRANAMAX	CELLULE	IZALCO CS	RGT VENEZIO	HYBIZA	SOVERDO CS
	HYKING	CHEVIGNON	JOHNSON	RGT VOLUPTO	HYDROCK	STROMBOLI
	HYPOCAMP	CHEVRON	KWS EXTASE	SEPIA	HYFI	SY MATTIS
		COMPII	LAURIER	STEREO	IONESCO	SYLLON
		COMPLICE	LEANDRE	SY MOISSON	JAIDOR	TENOR
		CONCRET	LG ASCONA	SYSTEM	LG ABSALON	VYCKOR
		CREEK	LIPARI	TARASCON	LG ANDROID	
		DIAMENTO	LUMINON	TERROIR		
		DIDEROT	MALDIVES CS	TRIOMPH		
		EXPERT	MAUPASSANT	UNIK		

Source : GEVES / ARVALIS - Institut du végétal

LIN D'HIVER

(Retrouver la version complète sur les sites de la DRAAF et de la Chambre Régionale de l'Agriculture sous la rubrique « Grandes Cultures »)

3 parcelles de lin oléagineux d'hiver suivie (Bretagne: 1, Centre-Val de Loire : 2, Pays de la Loire : 0, Poitou-Charentes : 0).

Le réseau lin oléagineux Nord-Ouest est composé à ce jour de 9 parcelles de référence en lin oléagineux d'hiver pour la campagne 2018 / 2019. La répartition régionale est la suivante : 6 parcelles en Centre-Val de Loire, 1 parcelle en Poitou-Charentes, 1 parcelle en Bretagne, 1 parcelles en Pays de la Loire.

Stade phénologique et état des cultures

Les parcelles suivies vont du stade C2 (département 36) au stade D2 (département 35).

Analyse du risque Septoriose

Cette semaine, les premiers symptômes sont signalés dans le réseau sur la parcelle à Breteil (35) et la parcelle de Lacs (36) respectivement sur 3 et 1 cm de hauteur.

100 % des parcelles sont en dehors de la période de risque vis-à-vis de la septoriose. Le risque est pour l'instant **faible** voir **nul**. L'alternance de périodes douces voire chaudes et pluvieuses peut être favorable aux contaminations et à l'expression des symptômes. Dans les parcelles signalant les premiers symptômes, surveiller la progression des symptômes sur les étages supérieurs.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

Agrial, Agriculteurs, Agritex Bocage, Arvalis-Institut du Végétal, BCEL Ouest, CRAB, CECAB, CFPPA de Caulnes, Coop de Broons, Coopérative Garun - La Paysanne, Coopérative Le Gouessant, Corre Appro, D2n, Eilyps, Even Agri, Fdceta 35, Fredon Bretagne, GN Solutions, Gruel Fayer, Hautbois SA, Lycée de Bréhoulou, Lycée La Touche, SAS Seyeux.

BSV lin rédigé par Terres Inovia à partir des observations réalisées cette semaine par : CA 36, AXEREAAL et Terres Inovia

Direction de Publication

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Louis LE ROUX
Animateur inter-filières
Tél : 02 98 88 97 71

Rédigé par :

FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Anthony GERARD / Nathalie SAULAIS
Animateurs Grandes Cultures
Tél : 02 23 21 21 17

Pour la partie lin oléagineux :

Rédacteur : Nina RABOURDIN – Terres Inovia
Suppléant : Guy ARJAURE – Terres Inovia
En partenariat avec Arvalis-Institut du végétal

Comité de Relecture :

Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau IMPAACT pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.